

(SOMJ. 22/04/75)

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE, CHARGE DE
L'INDUSTRIE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL

DECRET N° 75/277 /MTPSI-DGT-DCGPCE-3/7
du 6/6/75

portant inscription au tableau d'avancement
de l'année 1974 de Monsieur KITADI André,
Commissaire de Police de 5^e échelon des ca-
dres de la catégorie A, Hiérarchie I de l'ex-
Corps de Police.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VISAS :

- Vu la Constitution du 24 Juin 1973 ;
- Vu la loi 15-62 du 3/2/62 portant statut général des fonctionnaires ;
- Vu l'arrêté n°3995/PCE-MINS portant remise à la disposition de la Fonction Publique des fonctionnaires de l'ex-corps de la Police ;
- Vu l'arrêté n°2087/FP du 21/6/58 fixant règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- Vu le décret 59-177 du 21/6/58 portant statut commun de la Police ;
- Vu le décret 62-130/MF du 9/5/62 fixant le régime de rémunération des fonctionnaires ;
- Vu le décret 74-470 du 31/12/74 abrogeant le décret 62-196 du 5/7/62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- Vu le décret 62-197 du 5/7/62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi 15-62 ;
- Vu le décret 65-170 du 25/6/65 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;
- Vu le décret 75-20 du 8/1/75 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret 75-21 du 9/1/75 fixant la composition des Membres du Conseil des Ministres ;
- Vu le procès verbal de la Commission Administrative Paritaire en date du 30 Octobre 1974 ;

DGT
Mueker

D.F.
[Signature]

- D E C R E T E -

C.F.
[Signature]

Article 1er.- Monsieur KITADI André, Commissaire de Police de 5^e échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I de l'ex-corps de la Police en service à la Direction Générale du Commerce à Brazzaville est inscrit à deux (2) ans au tableau d'avancement au titre de l'année 1974 pour le 6^e échelon.

Article 2.- Le présent décret sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./.-

BRAZZAVILLE, le 6 Juin 1975

Le Ministre du Travail
et de la Prévoyance Sociale,
Chargé de l'Industrie.

Le Premier Ministre, Chef du Gouver-
nement, Président du Conseil des
Ministres.

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 2
- P.M..... 2
- DGT..... 3
- D.F..... 3
- S.F..... 3
- DSP..... 3
- SGG/B.C..... 2
- Dir. Commerce.. 1
- Pressé 1

A. DENGUET.-

H. LOPES.-

Le Ministre des
Finances

S. O K A B E.-